

# Témoignages des participants sur les enjeux dans les paysages de rivières, ruisseaux, canaux et plans d'eau

L'échange spontané, préalable au remplissage du questionnaire, lors de l'entretien de groupe, a mis en avant des aspects récurrents sur les enjeux de paysage dans l'analyse des discours des 263 personnes rencontrées à l'échelle régionale. En voici l'illustration par quelques témoignages.

Il y a une véritable perception d'une perte d'accès aux paysages de fleuve et de rivières. Par ailleurs, la loi sur la continuité écologique des cours d'eau semble compromettre le paysage tel qu'il est apprécié par les habitants, selon les participants. Ces derniers regrettent le manque d'entretien des berges et des étangs tout en admettant que les programmes de restauration aquatique demandent du temps. La biodiversité est également ressentie comme menacée aux abords et dans les rivières, ce qui montre l'intérêt de certaines protections notamment face à des usages qui mettent en péril la rivière ou la Loire. Certains participants aux entretiens notent une augmentation du prix du foncier depuis le classement de la Loire au patrimoine mondial de l'UNESCO. Il semble que cette dernière décennie fut l'occasion d'engager une réappropriation du fleuve ou de la rivière par les collectivités et les habitants. Cela se traduit notamment par un accroissement significatif ressenti de la fréquentation touristique des paysages de Loire : Loire à vélo, plages, embarcations, batellerie de Loire.

Les témoignages suivants sur les évolutions de paysages correspondent aux propos des personnes rencontrées (élus, techniciens, habitants et représentants associatifs) dans chaque lieu d'entretiens (nombre de personnes variable dans chacune des villes).

## Retrouver des accès et des vues sur la rivière

*« Morannes, c'est un village bouché par des propriétaires qui ont confisqué le chemin en bord de Sarthe. C'est incroyable quand on sait que toute l'histoire du village est sur la rivière et qu'aujourd'hui il n'y a plus d'accès. »*

**Un habitant** *« Avec la maladie des frênes, leur disparition va changer les paysages aux abords des rivières. »*

*« L'obligation de laisser des bandes enherbées de chaque côté est respectée par la plupart ».*

**Un habitant** *« Les agriculteurs cela ne les intéresse pas d'entretenir les bandes enherbées en bord de rivière, avant les animaux mangeaient l'herbe. Maintenant tout est boisé et on ne voit plus l'eau. »*

## Concilier continuité écologique et convivialité des cours d'eau

*« L'étang a été créé en 1910 pour les besoins d'un meunier grâce à un barrage sur le cours d'eau. On y a installé un camping, fait des aménagements pour la pêche et la promenade et aujourd'hui au nom de la continuité écologique, on néglige les usages qui en sont faits. On a des courants d'eau à écoulement lent, stagnants qui vont se transformer en eaux vives. A présent, il y a 25 à 30m de talus effondré car le clapet en réduisant le débit d'eau retenait les berges. Cela emmène la pollution plus loin. »*

*« Le plan d'eau à la confluence du Layon et de la Loire est un lieu très fréquenté. Les habitants se le sont appropriés, ils se baladent autour. L'eau était retenue par un clapet. Une association a obtenu gain de cause pour retirer le barrage, aujourd'hui le plan d'eau est envasé, le Layon se vide et on voit oh miracle ! Les canards marchent sur l'eau ! C'est comme une perte d'identité, d'ailleurs la carte postale de Chalonnes sur Loire est représentée avec une vue sur le plan d'eau et l'église Saint-Maurille. On va retrouver des prés secs. Les chalonnais vont devoir digérer ! »*

*« On a supprimé la retenue d'eau. Tous les plans d'eau sont sur des ruisseaux mais avec les nouvelles normes, on n'a plus de possibilité. Ce sont des lieux très fréquentés. »*

*« Les barrages sont là depuis 300 ans, on veut les détruire pour faire remonter les poissons et limiter les crues. Si on baisse le niveau d'eau, les berges vont devoir s'adapter, ça pose un problème pour l'écoulement de l'eau, la végétation, la température qui va être différente, les bactéries. C'est un sujet complexe, ceci dit c'est une loi. Je suis pour un état écologique mais dans 50 ans je ne suis pas certain que la destruction des barrages soit une bonne idée. De plus, l'état des rivières est catastrophique, il y a beaucoup de pollution. Laisser la libre circulation de l'eau, d'accord, mais si ça se jette dans cet état dans la mer. Les barrages, cela risque d'être comme le remembrement : il a été fait parce qu'on a pensé que c'était une bonne idée, alors que 20-30 ans après, on s'aperçoit des effets négatifs. »*

*« Les étangs mériteraient d'être curés mais cela représente un coût pour les collectivités. »*

**Un pêcheur défendant les rives en friche** « *les poissons aiment bien se cacher* », **mais, selon un pilote de bateau,** « *les friches sont incompatibles avec la vue depuis la rivière, les pilotes de bateaux aimeraient bien des rives mieux entretenues.* »

**Un professionnel** « *Sur les bassins versants Layon Aubance et Authion, il y a des problèmes de pollution. Les programmes de restauration aquatique prennent du temps. On va déconstruire les barrages érigés. On essaie de faire ressortir l'eau en centre-ville, comme à Saint-Georges-sur Layon.* »

## **Remettre la rivière au cœur de la ville**

« *Dans le centre-ville, place de la mairie, le parking recouvrait le ruisseau par une dalle de béton. Le projet d'aménagement au cœur de la ville, en 2011, a permis la redécouverte du Brivet. La population se réapproprie l'espace. Pourquoi une ville qui a une rivière la cache ? C'est devenu la promenade du dimanche.* »

« *Depuis que les quais sont aménagés, il y a un retour vers la Loire. Quand la marine de Loire s'est arrêtée, il y a eu une remontée en haut de la ville, on a tourné le dos à la Loire et maintenant on y retourne avec grand plaisir.* »

**Une professionnelle** « *Il y a un mythe autour de la Loire. On parle beaucoup des résidences secondaires mais il y aussi une population importante de retraités en proximité des villes. Ils achètent le bâti en pierre de tuffeau depuis le classement et la valorisation de toutes les communes des secteurs sauvegardés ou des plus beaux villages de France.* »

« *La Communauté de Communes de Châteauneuf-sur-Sarthe et de Tiercé a fait l'acquisition d'un bateau, la Gogane, qui permet de faire découvrir la nature. Il y a un changement d'usage de la rivière, autrefois pour le commerce, aujourd'hui on transporte des usagers pour leur loisir.* »

« *Il y a une forte activité touristique avec la Loire à vélo, ce qui entraîne le projet de faire des fenêtres sur la Loire, à Chalonnes.* »

« *De mai à septembre, on voit des vélos et des piétons. Les canoës et les gabarres sont des activités récentes comme le fait de planter son parasol sur la plage. Les noyades d'enfants avaient traumatisé les gens et personne ne se risquait avant à se baigner dans la Loire.* »

« *La batellerie est redevenue à la mode depuis 25 ans, la fabrication des toues a augmenté. Je fais des flutreaux aussi. Ces deux bateaux servent principalement pour la chasse, la pêche mais il s'agit aussi de maintenir vivant ce patrimoine.* »